

PRÉSIDENTENCE

Le pôle communication

Paris le 22 mars 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Remise du rapport d'étape du groupe de travail transpartisan sur le développement durable à la Présidente de l'Assemblée nationale

En juillet 2022, l'Assemblée nationale, sous l'impulsion de sa Présidente, Mme Yaël Braun-Pivet a mis en place un groupe de travail transpartisan sur le développement durable, chargé de faire des recommandations pour accélérer la transition écologique de l'institution et garantir son exemplarité en la matière. Réunissant un représentant de chaque groupe politique, il a pour objectif de définir une stratégie ambitieuse et concrète de transition écologique et énergétique. Le mercredi 22 mars 2023, ce groupe de travail sur le développement durable de l'Assemblée nationale a remis son rapport intermédiaire, dressant un premier bilan positif et les premières orientations pour l'avenir.

Ce rapport a été remis à la Présidente par **Mmes Marie Guévenoux et Lisa Belluco**, co-rapporteuses, et **M. Jean-Marc Zulesi**, vice-président du groupe de travail. **Il dresse un état des lieux de la situation actuelle et des mesures déjà mises en œuvre** afin de réduire l'impact environnemental de l'Assemblée nationale. À titre d'exemple, **les voitures hybrides et électriques représentent 85% des véhicules achetés par l'Institution en 2022. Exemple, l'Assemblée nationale devance largement les obligations publiques en la matière**, qui fixent l'objectif à l'État, de 50% d'acquisitions de véhicules propres en 2025 et 70% à horizon 2027.

Il tire le bilan du plan de sobriété hivernal mis en place à l'Assemblée. Celui-ci a permis de **réduire les consommations énergétiques de près de 15% cet hiver**.

Et, il **formule les premières orientations de travail**. Dans les mois à venir, les axes de travail se déclineront en **4 actions sectorielles** (stratégie immobilière durable, déplacements, restauration, politique numérique) et **3 actions transversales** (politique des achats, gestion des déchets, et implication des acteurs).

Certaines recommandations du groupe de travail se sont déjà traduites en actions, notamment par la mise en place, décidée par le Collège des Questeurs, d'un plan hivernal de sobriété énergétique. Dans un souci d'exemplarité, celui-ci prévoyait notamment de limiter la température des bâtiments de l'Assemblée nationale à 19° C. Ce plan a permis à l'Institution d'économiser 259 000 €, dans un contexte de hausse des prix de l'énergie où chaque effort compte.

Pour compléter ce premier rapport d'étape, les députés du groupe de travail remettront à la Présidente de l'Assemblée nationale, une fois le bilan carbone de l'Assemblée réalisé, **une proposition de plan complet de transition énergétique et écologique de l'institution**, contenant des recommandations opérationnelles dont la mise en œuvre relèvera des autorités compétentes, en particulier du Collège des Questeurs.

« *Ce premier point d'étape doit être l'occasion de dresser un état des lieux de la situation à l'Assemblée nationale mais aussi de saluer les bonnes pratiques qui sont déjà mises en œuvre. Nous poursuivrons ce travail avec ambition dans les prochains mois* », Yaël Braun-Pivet, Présidente de l'Assemblée nationale.

Pour consulter le rapport : <https://bit.ly/GT-DevDur-Rapport1>

CONTACTS PRESSE :

Héloïse LÉON - 01 40 63 58 88

Alice HARALAMBON - 01 40 63 58 75

presse.presidence@assemblee-nationale.fr